L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 OCTOBRE 1876.

30me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 28 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Mason, Ellison & Co., à la Bourse d'union St Charles, rue St Charles, vente du droit d'occupation de magasins et maisons, dans les différents districts de la ville.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—petite propriété rue du Grande Hommes, No 325.

SPECTACLES.

Samedi 28 octobre 1876.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Amidi et le soir—Surf or Life at Long Branch.

Le parti républicain aux abois.

Les mesures extraordinaires prises par le parti radical dans la Caroline du Sud et en Louisiane, pour s'assurer le vote de ces deux Etats, prouvent qu'il compte fort peu sur l'opinion publique aux Etats-Unis. Les radicaux savent que le peuple indépendant, le véritable peuple, s'éloigne d'eux et que s'ils ont réussi à le tenir dans l'aveuglement pendant une série d'années sur la politique d'oppression dont ils ont usé envers le Sud, politique purement électorale au bout du compte, car c'est le vote du Sud qu'ils désirent, l'aveuglement a cessé aujourd'hui et que leur chûte doit en résulter comme conséquence forcée. Après avoir pesé pendant si longtemps sur la moralité de ce peuple, après avoir dominé ses intérêts jusqu'à les détruire dans le but unique de se maintenir et de se perpétuer au pouvoir, ils doivent éprouver un désappointement amer à l'approche des élections présidentielles, élections qui s'annoncent comme devant être favorables à un changement dont leur ruine sera le premier effet.

Il ne faut donc pas être surpris de ce qu'ils font et de ce qu'ils veulent faire dans les Etats représentés par eux comme livrés à un antagonisme de race, ce qui leur permet, sous l'empire d'une légalité qui est leur couvre, et dont ils forcent la signification, d'avoir recours à des moyens extraordinaires pour emporter les élections de novembre.

Il faut que les voix de la Louisiane et de la Caroline du Sud leur sont absolument nécessaires ; ces 15 voix, ils veulent les avoir à tout prix, au prix de la fraude d'abord et au prix de la violence ensuite si la fraude ne suffit pas. Le cas a été prévu depuis longtemps et leurs mesures ont été prises d'avance. Les troupes viendront et ailleur tête on verra un général qui n'a jamais manqué jusqu'ici d'aider de son aide à l'exécution de tous les projets liberticides, dès le moment que cette exécution lui était commandée sous la forme d'un ordre militaire émané d'un de ses supérieurs. Pour ce général il n'y a d'autorité que celle qui est en place, d'autre devoir que l'obéissance, d'autre patrie que l'armée, d'autre puissance que la discipline et d'autre dévouement que celui qu'il croit dû à la force dirigeante quelle qu'elle soit.

Le gén. Phil. Sheridan laisse en dehors les questions de droit, de moralité et d'intérêt public. La solution de ces questions lui importe peu. Ce qui lui importe c'est de montrer qu'il est soldat en même temps que général et qu'il sait obéir et commander à la fois. Il se montrera donc loi ce qu'il a toujours été, le jour de la bataille des Quatre Fourches comme le jour où il prit en main les rênes du gouvernement militaire en Louisiane. Il n'a rien appris ; il n'a pas modifié son jugement ; l'élection dans l'Indiana ne lui a inspiré aucun doute et les démocrates auraient emporté le Vermont, le Maine et l'Ohio, qu'il ne douterait pas mieux. Pour lui, le pouvoir est le pouvoir, l'ordre est l'ordre, la hiérarchie est la hiérarchie, le fusil est le fusil, le sabre est le sabre, le canon est le canon. Le gén. Sheridan aurait fait un excellent soldat turc ou russe, et il aurait dû naître en Orient au lieu de naître aux Etats-Unis.

Toujours est-il que pour faire triompher le parti radical, le Président se croit obligé d'avoir recours au ministère expéditif du général Sheridan. Grant a fait ses calculs; Morton, Logan, Garfield ont fait aussi les leurs et tous sont d'accord sur le danger extrême où se trouve le parti qu'ils représentent. Ce danger est imminent. Non seulement, ils craignent de perdre le pouvoir exécutif fédéral mais encore la majorité dans les deux Chambres du Congrès. La majorité de la Chambre est déjà démocratique et le Sénat, s'il ne l'est pas encore, le sera probablement pour la longue session de 1877. La situation serait nouvelle et, sans doute, révélatrice. Que de méfaits administratifs, que de scandales seraient mis au jour! Qui les connaîtra jamais si le personnel du régime grantiste n'est pas changé en entier ?

Il y a donc pour les radicaux dans cette élection un intérêt d'avenir et en même temps un intérêt de présent. Ils ont à conserver et à cacher ; ils ont à continuer une histoire mensongère, l'histoire de la rébellion permanente du Sud contre les lois de la guerre et les faits accomplis.

Les Radicaux des Etat-Unis ont vécu de cela depuis bientôt douze ans, et sur ce thème boutonnier et faux ils veulent se maintenir encore. Ils ajoutent aujourd'hui, comme variante à ce thème usé, des plans de réforme économique dont ils ne pensent pas un mot, car ils savent qu'avec le personnel attaché au parti et à l'existence duquel il faut vivre, toute réforme est impossible. Le parti radical ne peut pas mieux réformer l'administration fédérale, qu'il ne peut réformer ici le gouvernement de la Louisiane. La situation est identique. Nous avons publié hier la liste du parti républicain, et nous voyons dans cette partie de la liste qui concerne la municipalité le même homme qui, dans les administrations précédentes, a contribué le plus à la ruine financière de la ville. On ne saurait mentir plus effrontément à ses promesses ni traiter avec plus de dédain l'opinion publique. Eh bien, Hayes, s'il était dès président, choisirait son personnel administratif dans la même catégorie de citoyens.

SUCRE MAGNIFIQUE.—Nous avons reçu de la paroisse St-Jean-Baptiste un échantillon de sucre magnifique provenant de l'habitation Goldmine. Ce sucre se fabrique au moulin jaux ; nous en avons rarement vu d'aussi beau. Il est presque blanc et le goût en est délicieux. Le grain, bien fourni, est sec et résistant. Goldmine appartient à M. Octave Hymel qui possède deux autres habitations dans la paroisse St-Charles. Sa récolte s'élèvera à environ mille boucauts, indépendamment d'une réserve de deux cent cinquante arpents de cannes pour la plantation de ses trois habitations. M. Hymel doit en grande partie cet excellent résultat, dont nous ne saurions trop le féliciter, à l'ordre parfait avec lequel il administre ses habitations. Le succès qui a jusqu'à présent couronné ses efforts prouve, dans tous les cas, que l'industrie sucrière ne périclite pas en Louisiane et qu'elle redeviendra tôt ou tard ce qu'elle était avant la guerre.

L'ENREGISTREMENT des votants se terminera ce soir.

Vêtements pour enfants de 3 à 10 ans, à $3 25, $3 50, $3 75 et $4 chez C. Lazard & Co., 213, 215 et 217 Vieille-Levée.

L'élégante chaussure s'achète au Magasin Ste-Anne.

—On vient de découvrir près de Sieghen, sur les bords de la Lahn (duché de Nassau), des restes d'animaux antédiluviens. Ces restes, qui étaient enfouis dans une caverne de terrain calcaire dolomitic, se composent d'ossements parfaitement conservés du lion, de l'ours et de l'hyène des cavernes, de sangliers, de bœufs, de cerfs, de rhinocéros et d'éléphants. Il est déjà prouvé qu'un espèce de Wiesbaden.

LE JUGE STEELE ET SON DOUBLE DOMICILE.—Quand on a nommé Hiram Steele juge de la Cour Supérieure Criminelle, on a fait observer qu'il n'avait pas son domicile à la Nouvelle-Orléans et il a soutenu le contraire. Maintenant il court comme candidat pour juge de district de la paroisse Tensas, où la loi exigeant qu'il ait domicilié dans cette paroisse, il vient de donner en démission de juge à la Nouvelle-Orléans. Ces changements de vue de domicile sont, en vérité, très compromettants.

LES FONCTIONNAIRES RADICAUX EN LOUISIANE PEINTS PAR UN TÉMOIN IMPARTIAL.—Le capitaine Clayton Hale, du 16e d'infanterie, qui commande le détachement des troupes fédérales à Monroe, dans un rapport en date du 19 octobre, sur le meurtre de Primas Johnson, exprime ainsi sur le compte des fonctionnaires radicaux dans la paroisse Ouachita.

Le juge de la Cour de District d'Enfi (Ray) est un homme complète dénoncé d'adapter sa conduite à la condition politique changeante de l'Etat, et de son district judiciaire. Le shérif, un nègre blanc, est partisé et ses efforts sont vérité fait inefficace. Les commissaires des Etats-Unis, le juge Baker (ancé juge de paroisse) est indifférent, faux et négligent. Le député marshal des Etats-Unis, John H. Dinkgrave, est un lâche et certainement impropre à l'accomplissement d'un des devoirs de sa place. L'avocat de District, M. Hardy, est le seul qui trouvaille pour faire respecter les lois et qui essaie d'amener les meurtriers devant la justice.

Eh bien! Il en est de même dans presque toutes les paroisses de la Louisiane et voilà ce qui explique pourquoi la justice sous le gouvernement radical est une moquerie ; et il en sera de même tant que les radicaux gouverneront l'Etat.

A QUOI S'EXPOSENT LES PRÊTEURS DE FAUX SEMENTS.—Le parjure devant un commissaire des Etats-Unis ou devant la Cour de Circuit ou la subornation d'un témoin parjure sont punissables d'une amende qui peut aller à $2000 et d'un emprisonnement aux travaux forcés de cinq ans au maximum.

Les lois d'Etat pour les mêmes crimes portient l'emprisonnement avec travail forcé de cinq ans à dix ans.

Avis à ceux qui seraient tentés de servir les desseins des radicaux en se parjurant devant les cours.

Habillements de choix pour enfants de 3 à 10 ans à $5 50, $6 75, $7 00, $7 25, $7 50 et $8 00 chez C. Lazard & Co., 213, 215 et 217 Vieille-Levée.

Armantine, Corinne et Andalouse, nouveaux genres, à la Maison Ste-Anne.

DÉMONSTRATION FRANÇAISE POUR TILDEN ET LA RÉFORME.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Nous avons annoncé qu'un comité de trente membres avait été institué dans l'assemblée préparatoire tenue jeudi dernier à Masonic Hall pour pourvoir à l'organisation d'une grande démonstration française en faveur de l'élection des candidats démocratiques à la présidence et à la vice-présidence, MM. Tilden et Hendricks. Ce comité s'est réuni samedi soir dans les salons du *Young Men's Democratic Club*, à Everett House, et a constitué son bureau, composé d'un président, deux vice-présidents, deux secrétaires, et un comité exécutif de douze membres. Ce comité se réunira cette après-midi pour se constituer et se concerter sur l'organisation du *mass meeting* projeté.

M. Frédéric Coudert, dit président par acclamation, a développé les idées sommairement indiquées dans la circulaire d'appel et s'est étendu particulièrement sur la nécessité absolue d'une union parfaite entre tous les éléments de la race latine. Il a fait appel au patriotisme de tous, et a insisté sur ce point que les citoyens de langue française, se trouvant désormais en position d'affirmer leur existence politique, sont déterminés à porter leur suffrage indépendant sur le parti démocratique. Il a fait sentir que de l'accord qui s'établirait entre les différents groupes composant l'élément de langue française dépend l'avenir politique de nos nationaux dans ce pays.

APPEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SAVANNAH.—Nous pensons que les Sociétés françaises de la Nouvelle-Orléans ne resteront pas insensibles à l'appel suivant que nous trouvons dans le *Courrier des Etats-Unis*. C'est là une excellente occasion d'affirmer pratiquement les sentiments de solidarité qui doivent lier les différentes société françaises des Etats-Unis, et nous sommes convaincus que l'appel des français de Savannah ne restera pas ici sans réponse.

Savannah (Georgie), 18 octobre.

Messieurs,—Je viens vous prier au nom de la Société Française de Savannah de vouloir bien reproduire dans votre journal un appel fait en son nom à l'assistance de nos sociétés sœurs et publié dans le *Savannah Morning News* d'hier :

A nos sociétés sœurs des Etats-Unis. Frères, la Société Française de Savannah ayant épuisé ses ressources en même temps que les épargnes de ses membres à secourir ses membres malades, malheureux et leurs familles dont plusieurs encore sont dans le besoin, se trouve obligé de faire appel à votre assistance et sûre reconnaissante de recevoir ce que vous voudrez lui accorder sans vous gêner vous-mêmes.

Par ordre de A. BONNAUD, président.

Je certifie qu'il est à ma connaissance professionnelle que la situation ci-dessus est exacte.

LOUIS A. FALLIGANT, D. M.

En insérant cet avis dans votre journal vous obligerez beaucoup de malheureux.

A. L. DEBOUILLONS, secrétaire.

LE DERNIER JOUR.—C'est aujourd'hui le dernier jour pour se faire enregistrer.

LOYER A L'ENCAN.—L'attention du public est appelée sur l'adjudication à l'encan du loyer d'une résidence de valeur et de magasins convenablement situés, qui sera mis à l'enchère par Mason, Ellison & Co., à la Bourse St. Charles, à midi aujourd'hui. C'est une bonne occasion pour les personnes qui ont besoin d'une résidence et d'un magasin tout à la fois.

ROUSSEAU GUARDS OF '76.—Les Rousseau Guards of '76 du 8e ward donneront demain, dimanche, un grand pique-nique dans le Jardin Magnolia, au Pont de Bayou. Nos bien nombreux remerciements pour les billets d'entrée qui nous ont été adressés.

UNE TROUVAILLE.—Ces meubles que vous trouvez si jolis et à si bon marché viennent de chez Hubbard, au coin des rues Rampart et Perdido. Il y en avait encore beaucoup de ce genre, où si vous avez besoin de meubles, je vous conseille d'aller là avant d'acheter ailleurs.

—Le nombre des étrangers naturalisés à New York depuis le commencement de la campagne électorale est de 6,376, dont environ 3,000 Allemands, 2,000 Irlandais, et le reste se répartit entre les Ecossais, d'Anglais, de Français, etc. La Superior Court a naturalisé plusieurs Chinois et Japonais et cinq individus désignés sous le nom de Turcs.

—L'empereur du Brésil a tenu un journal exact de son voyage en Europe, et il doit le faire paraître prochainement à Paris, sous le titre de: *Souvenirs de mon voyage*. Il a déjà envoyé de Constantinople le volumineux manuscrit où il a noté ses observations et ses réflexions. Dès qu'il sera composé, ce lui en adressera la première épreuve à Constantinople. Le texte qui en sortiramla, mais l'empereur en a déjà fait traduire une grande partie en anglais, en français et en allemand.

Toutes les marchandises chez C. Lazard & Co., 213, 215 et 217 Vieille-Levée, sont marquées en chiffre romain et le prix est fixe.

La liquidation des chaussures Centenaires d'opéra avec rapidité à la Maison Ste-Anne.

—Dans la famille de M. Tolo, il y a eu hier, à l'occasion de la pendaison de Lynch, une scène terrible.

M. Tolo voulait rester encore un jour. Il supplie d'abord, puis il menace de tout casser.

La mère gémit, intercédait, mais le père fut inflexible.

—Laissez donc, dit-il en entraînant sa précédemment, à chaque remède, mais dès la même sorte!

GUERLAIN,
Parfumeur,
Paris 15 rue de la Paix Paris.

PLUS QU'UNE SEULE JOURNÉE pour se faire enregistrer.

Où achète-t-on cette belle chaussure ? L'écho répond chez le Roi de la Mode, au Magasin Ste-Anne.

Habillements complets pour hommes, garantis étoffes à $8 25, $9 50 chez C. Lazard & Co., 213, 215 et 217 Vieille-Levée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LES POLLS.

Prière de l'enregistreur d'Etat à ce sujet.

Les instructions suivantes ont été émises par M. Hahn, enregistreur d'Etat.

Etat de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 27 oct. 1876.

Aux inspecteurs d'enregistrement dans l'Etat de la Louisiane :

Attendu qu'un doute et une incertitude considérables existent dans l'esprit public relativement au système de polls actuellement en vigueur de la commission soussignée en ce qui vous concerne ;

Attendu qu'il existe de l'incertitude et même de la contradiction dans les divers statuts à ce sujet, et

Attendu que dans le cas où cette incertitude existe il est désirable qu'une interprétation libérale soit donnée à la loi dans le sens des souverains publiques.

Il est par présent décidé, comme règle et instruction de ce bureau, que c'est le devoir de l'inspecteur d'enregistrement de chaque paroisse (la paroisse d'Orléans exceptée) d'établir au moins un poll pour chaque ward de justice de paix dans la dite paroisse.

Cette règle est basée sur les termes de la section 1 de l'article 7 approuvé en 1875, termes auxquels il faudra se conformer.

Dans la désignation des lieux où se tiendront les polls les inspecteurs d'enregistrement auront très égards que de raison pour l'économie (attendu que les paroisses sont requises par la loi de payer les frais) et pour la convenance du plus grand nombre des votants enregistrés dans les diverses portions de leurs paroisses respectives.

MICHAEL HAHN,
Enregistreur d'Etat.

Autres décisions de l'enregistreur d'Etat.

Le gouv. Hahn dit que les inspecteurs démocrates d'enregistrement des Etats-Unis ont le droit de rester dans les bureaux d'inscription jusqu'à l'élection, nonobstant la déclaration de l'assistant-inspecteur du 1le ward que l'inspecteur démocrate doit quitter le bureau après midi.

Au ce qui concerne Bienne, du 1er ward, qui a fermé son bureau jeudi dans la matinée, sous prétexte d'obéir à l'enregistreur d'Etat, le gouv. Hahn déclare qu'il n'a donné aucune instruction de ce genre et que cet inspecteur sera à expliquer sa conduite.

Mandats d'arrestation.

Des mandats d'arrestation ont été lancés par les commissaires des Etats-Unis contre plusieurs centaines de personnes pour enregistrement frauduleux. Parmi ces personnes se trouvent beaucoup de citoyens bien connus, sous qui sont accusés à faux, sont à se rendre au No 130 de la rue du Canal où ils seront connaître leurs moyens de défense.

Le commissaire Southworth dit que 2000 affidavits ont été déposés au Cour centre des personnes accusées de s'être fait inscrire frauduleusement sur les registres des votants. 800 mandats ont déjà lancés et remis au Marshal des Etats-Unis pour qu'il les mette à exécution.

Mr Pitkin dit qu'il a été obligé de nommer beaucoup de députés et de suppléants pour procéder à l'exécution de ces mandats. Parmi ces suppléants il y a nombre d'agents de police.

Les radicaux disent en outre, que si les citoyens contre lesquels ces mandats sont dirigés ne se présentent pas, leurs noms seront biffés des livres d'enregistrement.

Encore le 8e ward pour le dernière fois.

Nous apprenons encore que l'inspecteur d'enregistrement du 6e ward a été hier aussi partisé que jamais. Il a élevé toute espèce d'objections contre les citoyens blancs qui demandaient à se faire inscrire, tandis qu'il adressait à peine une question aux gens de couleur qui se présentaient dans le même but.

Enfin, il a fermé brusquement son bureau nonobstant la protestation de Mr. Vellrath, l'inspecteur démocrate. Aujourd'hui, qui est le dernier jour, il est probable que la réponse en chef de ce bureau fera plus de difficulté que la veille en dépit des instructions bien formelles que Mr. Hahn a dû donner.

BUREAU DE SANTÉ.

La question d'eau.

Dans la dernière séance du bureau de santé, on s'est occupé d'une question des plus intéressantes, celle de procurer en tout temps aux habitants de la Nouvelle-Orléans une bonne distribution d'eau en rapport avec leurs besoins. Un des membres a dit qu'on pourrait amener les eaux de la rivière Amite à la Nouvelle-Orléans au prix coûtant d'un million. Il pense que le Bureau doit prendre quelque mesure de ce genre pour amener toute l'année une abondance d'eau courante qui puisse être distribuée dans tous les quartiers, ce qui ajouterait grandement à la condition hygiénique de la ville.

Un autre membre a dit qu'une compagnie s'était déjà pour cela organisée dans ce but, et qu'il ne doutait pas que cette affaire, sous une forme ou sous une autre, ne fût réglée à la prochaine Législature.

Sur motion, un comité composé des docteurs Finney et Peyroux a été chargé d'examiner cette question.

Nous l'avons déjà traitée nous-même et nous pensons que le projet de conduite d'eau de la rivière Amite est le seul non seulement le meilleur, mais encore le plus économique de tous. Au bout de cinq ans d'abonnements au taux actuel, les frais de cette entreprise seraient payés et tous les habitants alors auraient l'eau à peu près gratis.

Un autre membre du Bureau de Santé a dit aussi, à propos de la distribution des eaux, qu'il était devenu nécessaire de faire exercer une police plus sévère pour la garde des plus, que les enfants jouaient continuellement pour les détourner de leur destination en dirigeant leurs eaux contre les passants.

Le président a répondu qu'il avait déjà appelé l'attention de la police métropolitaine sur ce point, mais qu'il ne pensait qu'il y eut un remède. En effet, le remède est difficile mais son impossible, et la police voulait bien prévenir les parents que leurs enfants seront commandés au corps de garde, s'ils continuent à se livrer à de pareils jeux.

Du rapport du Dr Holt, inspecteur sanitaire du 4e district, il appert qu'il y a eu en tout 74 cas de fièvre jaune, qu'on a employé 19 balles de pin désinfectant et 80 barils d'acide carbolique commun, et trois charrettes d'arrosement pendant 41 nuits. Soixante-quatre lieux ont été désinfectés.

Le Dr Le Monnier a rapporté qu'il n'y avait pas eu un seul cas de fièvre jaune depuis le 15 octobre et qu'en ce moment il n'y avait pas un seul cas en toute la ville. C'est pour la première fois que la fièvre jaune a disparu si tôt.

LA TOUSSAINT.

Quête pour les Orphelins du 2me District.

Fidèle à ses nobles traditions, la société de l'Union Espagnole (Sociedad Union Española) dont le président est M. Y. Planellas, se propose de faire le jour de la Toussaint, au cimetière St-Louis, de la rue Claiborne, une quête en faveur des orphelins du 2me District.

Cet asile est le plus nombreux de la ville et ce n'est qu'avec la plus grande économie que les dames sœurs qui l'administrent parviennent à donner le pain nécessaire aux jeunes enfants confiés à leurs soins.

Nous savons que les temps sont très durs et qu'il y gêne est grande, mais nous espérons que des temps meilleurs seront pecches et l'obole donnée en faveur des orphelins devra porter bonheur aux nombreux de la bonne cause.

Nous comptons dans que la collecte de la Société de l'Union Espagnole sera fructueuse et que le vénérable J. Vicens, qui sera cette année à son poste comme les années précédentes, recevra les offrandes de ses nombreux amis.

Les Chevaliers du Saint-Sauveur de Montréal.

De St-Pétersbourg, Russie, 15 septembre 1876, on vient d'annoncer au colonel Dallavalle, commandant les Bersaglieri italiens à la Nouvelle-Orléans que le conseil de société général centre, réuni à l'université des Nouveaux de Montréal, en date du 26 juillet 1876, a bien voulu lui conférer le titre de Gardien du Saint-Sépulcre dans le capitulé principal de la Nouvelle-Orléans. Le colonel Dallavalle a reçu les diplômes et les insignes et le Pape Pie Neuvième, Chevalier de Malte et Prince Romanoff, président, Ricardo et Prince Ruffo.

Ordre du Temple, ancient vrang.

Un grand meeting de cet ordre a été tenu hier soir dans le wigwam de Bienville avec le concours de Mr. Pomeroy M. Ellis, Patrick. Un ordre a décidé qu'il se rendrait en masse à la grande manifestation démocratique de ce soir.

Cette dernière est fixée pour 8 heures du soir. Les membres de l'ordre sont invités à se réunir au club dans cette soirée.

Cent équivalent de Sécurité.

Dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane, J. Harris et F. H. Hewitt, Appellants, et Geo. Wyckoff, Intimé, il a été jugé, cette affaire étant pendante devant la Cour d'Appel des Etats-Unis, pour le District d'Etat, requérant que l'Appelant ait le droit de faire un dépôt de la somme de $1,000 et de la faire enregistrer.

Retour de Commerce.

Le général F. T. Frémont, Pres. H. B. Ogden et le Col. S. J. Smith sont arrivés hier de leur voyage d'inspection de la Louisiane. Ils sont enchantés du développement matériel qu'ils ont constaté, surtout de l'Est qui, grâce à la facilité de transports qu'offre le chemin de fer, a pu profiter de la fertilité de ses terres. Ils ont trouvé les dépôts de coton et de sucre en bon état, et les affaires en bonne voie.

Réunion des membres du Bureau.

Hier, les membres du Bureau se sont réunis dans la salle du bureau du Conseil, No 18 rue St Charles, sous la présidence de M. H. D. Ogden, Esq. & M. King, Trésor. secrétaire.

Le bilan du mois d'août de l'Etat a été lu et adopté. Les comptes d'octobre ont été ensuite examinés et ont été mis en ordre. Les comptes dont les noms suivent ont été présentés à ratification pour ces :

E. B. Kruttschnitt, H. H. Hall, E. F. Florance, J. M. Gill, J. C. Baker, E. D. White, Gab. Pecoul, H. C. Dumas, Geo. John J. Barrett, G. S. Hall, H. S. Dufour, W. B. Kennis, R. G. Dufour, E. S. Fourée, H. Kelly, W. W. Harper, Alex. Walker, G. G. Mouton, H. B. Kennedy, W. B. Lanier, Al. Mithoe, T. Delaine, G. B. Lanier, G. A. Bertlett, D. G. Labatt, V. G. Rouzan, G. A. Bopsey, C. A. Spencer.

La liste reste ouverte pour d'autres qui voudront la signer.

Un comité de conciliation a été nommé. Aussi les circonstances heureuses ne manquent pas de dénouer devant la justice.

Compétence de la loi républicaine.

Le Dr Charles B. White, candidat du Bureau de Santé, a été nommé hier par les républicains, candidat pour la place de maire à la Nlle-Orléans.

Cette nomination complète la liste républicaine.

Les Lombardiers.

Hier matin les Lombardiers en chômeurs de la levée ont commencé à charger les équipages de deux en trois qui leur avaient été envoyés. Leur attitude a considérablement changé. Il est bien vrai que quelques-uns d'entre eux ont été assez bien vus par la police et ont été conduits au poste. Mais en général, les Lombardiers